

QUOI?

C'est innovant!

Le but est de pouvoir proposer, quand cela est nécessaire, un parcours éducatif et scolaire adapté à des élèves aux besoins éducatifs particuliers.

Le dispositif Passer'ailes permet de fluidifier les mouvements possibles au sein d'un établissement scolaire mais également par un travail partenarial avec les entreprises, des écoles primaires, des lycées, des associations, des organismes, les dispositifs relais / classe et bien entendu les familles.

Thème

Les besoins éducatifs particuliers.

Matières

- Français
- Mathématiques
- Savoir être
- Savoir faire

Compétences

- Acquérir les compétences du palier 2.
- Éviter le décrochage scolaire.
- Sécuriser les parcours pour le cycle 3.
- Être acteur dans ses parcours.
- Obtenir une orientation choisie.
- Obtenir un diplôme (DNB, DNB Pro, CFG) pour les élèves de cycle 4..

QUI?

C'est innovant!

- L'équipe pédagogique et éducative du collège
- CCAS Ville de Nouméa Maison de la Famille
- La Croix Rouge Française
- Dispositif Relais /Classe relais
- Entreprises
- DPJ EJ
- Familles
- Lycées et écoles

L'équipe

Voir l'organigramme dans les documents annexes..

Participants

Nombre d'académies	-
Nombre d'établissements	1
Nombre de classes	15
Nombre d'élèves	35
Nombre d'enseignants	6
Nombre de partenaires autres	10

OÙ?

C'est innovant!

- En classe
- En entreprise
- En ateliers
- Dans les organismes des différents partenaires

Problème

- Compétences fondamentales fragiles
- Attitude inappropriée
- Pas ou peu de projection
- Lutte contre le décrochage scolaire et travail sur l'orientation

Objectif

Remontées : des équipes, du GOPR, des parents, de la vie scolaire, des éducateurs. Tenue du GOPR 1x par semaine ou 1x par quinzaine.

Inspirations

- Conférences
- Rencontres
- Séminaires

QUAND?

Calendrier

De mars à novembre.

Différents temps sont proposés en fonction des besoins et des disponibilités. En moyenne un élève bénéficie de 2 heures hebdomadaire de prise en charge en fonction des besoins en maîtrise des fondamentaux, puis selon le PPRE installé, une immersion en ateliers, une mise en stage peut être proposée.

COMMENT?

Mise en oeuvre

Le dispositif Passer'ailes propose des objectifs différenciés en fonction des parcours mais également en fonction des classes :

- 6^e et 5^e: prévention.
- 4^e et 3^e: affiner l'orientation et mettre au service de ce projet d'orientation et d'insertion les apprentissages fondamentaux.

Le dispositif répondra aux besoins spécifiques qu'ils soient dans une dynamique de décrochage scolaire mais également pour des élèves dits « précoces ». Des emplois du temps en « barrette » nous permettrons d'être au service du dispositif tous les mardis après-midi.

Modalités

- Constat des difficultés lors du GOPR avec appui PP.
- Mise en place d'une équipe pédagogique pour étudier les modifications de l'emploi du temps possibles.
- Rendez-vous PSYEN et EDUC DPJEJ pour les modalités de stage et d'orientation, puis signature PPRE et entreprise.

Méthode

Auto-évaluation par l'équipe pédagogique.

Évolution

6^e / 5^e : 17 élèves sont passés par le dispositif pour les fondamentaux.

Sur l'ensemble des élèves, 5 ont bénéficié du dispositif tout au long de l'année, les autres ont bénéficié en moyenne de 2 sessions.

Les évaluations montrent une amélioration significative à l'exception d'un élève. Ce dernier a été orienté en SEGPA après notification CSD ASH pour la rentrée des vacances d'octobre 2020.

4^e / 3^e : 15 élèves ont bénéficié du dispositif dont 6 à l'année. Sur les élèves de 3^e, 4 ont présenté le CFG. Le taux d'absentéisme a baissé de manière significative.

Taux de réussite au CFG : 100%

Le bilan est très positif : ce dispositif a permis à des élèves aux besoins éducatifs particuliers de se réapproprier leur scolarité et par conséquent leur orientation.

À retenir

Pragmatisme, décloisonnement et individualisation des parcours. L'effet recherché est de proposer une scolarité adaptée aux besoins des élèves et personnalisée pour « coller » aux exigences institutionnelles et les rendre acteurs positifs de leurs parcours.

Suites

Maintien en 2021 et inscription au projet d'établissement 2020-2022 avec contractualisation au contrat d'objectifs.

BILAN

ET APRÈS?